

Les Diplômés du journalisme. Sociologie générale de destins singuliers

Géraud Lafarge

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2019, 287 p.

*Lu par Gilles Bastin**

Parmi tous les sujets qui préoccupent les observateurs des médias aujourd'hui en France, la question de la formation des journalistes est l'une des plus visibles. Les écoles de journalisme sont, d'une part, régulièrement évaluées par différents journaux qui se livrent à leur « classement » comme ils le font pour les écoles de commerce. Elles sont aussi l'objet de critiques récurrentes pour le formatage auquel se résumerait leur curriculum, les tarifs élevés pratiqués par certaines ou le manque de diversité sociale et raciale de leurs étudiant-es¹.

La situation des études de journalisme est assez singulière en France. Contrairement à de nombreux pays dans lesquels elle est largement assumée par le système universitaire et constitue un pré-requis reconnu pour occuper un emploi dans un média, la formation des journalistes en France est principalement assurée aux marges ou à l'extérieur de l'université et est assez rarement considérée, par les journalistes eux-mêmes, comme une obligation pour entrer dans cette profession. On trouve, de ce fait, un très large spectre de formations en journalisme en France, qu'il s'agisse de quelques cours de professionnalisation dans des filières en information et communication, de masters de l'université, de cursus d'instituts universitaires de technologie (IUT) ou d'écoles privées aux exigences très variables.

Parmi toutes ces formations, quatorze sont accréditées par une commission paritaire de journalistes et d'employeurs. Ce sont elles qui ont attiré le plus d'attention de la part des chercheurs². C'est aussi à elles que s'est intéressé Géraud Lafarge. Celui-ci a en effet suivi une cohorte d'étudiant-es en journalisme passé-es par l'une de ces écoles au tout début des années 2000 en les interrogeant à deux moments : lors de leur

* Sciences Po Grenoble, Pacte.

1. Voir à ce sujet les travaux du Conseil supérieur de l'audiovisuel depuis les années 2000 et les rapports de la Commission sur la diversité dans les médias du Haut Commissariat à la diversité.

2. On pourra se référer pour des données sociohistoriques sur les écoles de journalisme au travail d'Ivan Chupin sur l'évolution de l'offre de formation depuis les années 2000 : Chupin I. (2018), *Les Écoles du journalisme. Les enjeux de la scolarisation d'une profession (1899-2018)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

deuxième année de formation puis sept ans après leur entrée sur le marché du travail. Il a accumulé des données sociographiques sur les près de 400 étudiant-es concerné-es (soit 70 % de l'effectif total) par l'intermédiaire de questionnaires, de recherches approfondies sur le Web et de 34 entretiens biographiques.

Ce dispositif méthodologique est la première qualité de l'ouvrage. Bien que de nombreuses réflexions soient en cours actuellement sur la nécessité de renouveler les méthodes de saisie de la population des journalistes français-es³, la plupart des données mobilisées par les chercheur-ses viennent encore de la commission qui attribue chaque année la carte de presse. Ces données reflètent les intérêts de la commission qui a pour objectif principal de vérifier le statut professionnel des demandeur-ses et la réalité de leur activité de journaliste. Elles sont par exemple lacunaires du point de vue de l'origine sociale des individus qui est, au contraire, au cœur de la réflexion de G. Lafarge. Elles sont aussi peu adaptées, contrairement à l'approche par cohorte choisie ici, à une analyse diachronique qui interroge le lien existant entre l'origine sociale, le choix d'une école et le devenir professionnel un peu moins d'une dizaine d'années après l'entrée sur le marché du travail. Enfin, elles ne permettent pas de questionner l'expérience sociale que constitue une telle trajectoire à forte dimension vocationnelle. Seuls des entretiens comme ceux réalisés dans ce livre peuvent en effet reconstituer toutes les dimensions de l'apprentissage d'un métier comme celui de journaliste, souvent investi de fortes attentes personnelles⁴.

En s'inspirant des travaux de Pierre Bourdieu sur le champ des grandes écoles ou celui de l'art, G. Lafarge a reconstitué à partir de ses données deux espaces distincts dans lesquels se positionnent les écoles de journalisme : celui des propriétés de leurs élèves d'une part et celui des débouchés qu'elles leur offrent d'autre part. Le premier est objectivé principalement grâce à des variables liées à l'origine sociale comme la profession du père, aux modes de financement des études, à l'origine géographique, à la place dans la fratrie, au niveau de diplôme acquis, à l'expérience préalable, au réseau mobilisable dans la profession journalistique et à la réussite aux différents concours tentés. Le second l'est à partir des secteurs d'activité (presse, radio, télévision, agence, etc.) et de diverses mesures de la « légitimité professionnelle » des positions occupées par les ancien-nes étudiant-es, prenant notamment appui sur la distinction entre presse spécialisée et généraliste ou locale et nationale.

L'analyse révèle trois grands types de résultats. Le premier est que des écarts importants existent entre les écoles en ce qui concerne la sociologie de leurs élèves.

3. Leteinturier C., Frisque C. (2015), *Les Espaces professionnels des journalistes. Des corpus quantitatifs aux analyses qualitatives*, Paris, Éditions Panthéon-Assas.

4. Une autre étude récente utilise aussi une approche qualitative similaire, mais sur un plus petit nombre de diplômé-es réparti-es sur quatre cohortes différentes entre 1997 et 2017 : Bouron S., Devillard V., Leteinturier C., Le Saulnier G. (2017), *L'Insertion et les parcours professionnels des diplômés de formations en journalisme*, Rapport commandé par l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel et de la presse, en partenariat avec les CPNEF Audiovisuel, Presse et Journaliste, et l'Afdas, étude réalisée par l'Ifp/Carism – Université Panthéon-Assas, Paris II [en ligne] : https://metiers-presse.org/data/uploads/2017/09/rapport_insertion_et_parcours_des_journalistes_2017.pdf, consulté le 6 mai 2021.

Il y a là, en partie, un effet de construction de l'échantillon dans la mesure où celui-ci agrège des formations de niveaux différents dans le paysage académique. L'opposition la plus forte mise en lumière par G. Lafarge permet de distinguer ce que l'auteur appelle la « petite porte » des IUT, fréquentés par les étudiant-es les moins doté-es en capital scolaire, en capital économique et en capital social, de la « grande porte » des écoles de niveau master les plus installées dont les étudiant-es sont au contraire très bien pourvu-es dans les trois domaines. Mais il existe aussi des facteurs de différenciation plus originaux au sein du groupe des écoles de niveau master, montre G. Lafarge. Certaines recrutent des étudiant-es plutôt doté-es de capital scolaire ou dont les parents sont cadres du public alors que d'autres recrutent des étudiant-es plutôt pourvu-es de capital économique ou dont les parents travaillent dans le secteur privé.

Le deuxième résultat est moins attendu et concerne les débouchés offerts à ces étudiant-es. En effet, pour reprendre G. Lafarge, « il apparaît que les débouchés des différentes écoles retraduisent dans une large mesure les différences relatives aux propriétés de leurs étudiants » (p. 11). De nombreux éléments empiriques viennent étayer cette thèse comme la faible probabilité d'accès des étudiant-es de la « petite porte » aux rédactions de la presse quotidienne nationale ou aux grandes rédactions parisiennes et leur cantonnement aux médias spécialisés ou à la presse locale. On peut citer aussi le fait que les écoles recrutant des enfants proches de la fonction publique les spécialisent davantage pour la radio alors que celles à dominante d'enfants du privé les orientent plus vers la télévision. Ces « affinités médiatiques électives » sont sans doute l'un des résultats les plus remarquables de l'ouvrage. Elles contribuent à ce que G. Lafarge appelle la « hiérarchisation » de l'espace médiatique selon des principes qui tiennent plus au capital social qu'à l'effort scolaire des étudiant-es.

Enfin, les entretiens réalisés par l'auteur apportent à cette recherche un troisième résultat intéressant. En écoutant les ancien-nes étudiant-es parler de leur cursus, G. Lafarge découvre que, loin de lutter contre ce mécanisme d'ajustement entre origines sociales et destinée, les écoles de journalisme participent à le rendre naturel et évident. Les ancien-nes étudiant-es mettent ainsi en avant différents éléments qui, au cours de leur scolarité, ont contribué à les ajuster à leur destin probable et à fabriquer la croyance dans l'inévitabilité de ce destin : l'importance du réseau d'ancien-nes qui fournit des stages correspondant aux aspirations et aux caractéristiques sociales des étudiant-es, le système des « bourses » sélectives proposées par les rédactions qui, depuis quelques années, tend à transformer les écoles en services de ressources humaines des entreprises ou encore, l'abandon des savoirs académiques dans ces écoles et, plus largement, dans les instituts d'études politiques (IEP) ou dans certaines parties de l'université au niveau master.

G. Lafarge ne se contente pas d'emprunter à Pierre Bourdieu – sans doute l'auteur le plus cité du livre – sa méthode fondée sur l'analyse factorielle des correspondances. Il reprend aussi certains concepts de la sociologie de l'école comme la référence physicienne au « démon de Maxwell », triant les élèves en fonction de forces qui les dépassent pour *in fine* reproduire l'ordre social. Le paradoxe central bien mis en évidence dans le

livre est que ce démon a vu son efficacité augmenter à mesure que se sont raréfiés les postes disponibles dans les médias depuis les années 2000. La place laissée au hasard, ou au talent individuel, dans cet univers social s'est en effet réduite selon G. Lafarge. Comme dans d'autres univers qui sont des « lieux incertains⁵ », les écoles de journalisme sont réduites, au fur et à mesure de leur institutionnalisation, à ne pouvoir faire autre chose qu'ajuster les attentes des entrants aux besoins de l'industrie des médias⁶.

La thèse est forte et mérite une discussion attentive. Sur plusieurs points, elle prend d'abord le contre-pied de résultats de recherches précédentes sans pour autant, ce qui est dommage, engager un débat avec celles-ci. Sur la part des nouveaux et nouvelles journalistes issus-es d'une école, qui paraît ici exagérée, ou sur celle des sorties de la profession qui semble *a contrario* sous-estimée par rapport à la littérature existante, une telle discussion aurait été utile. De même, la question de savoir si un niveau élevé de diplôme (par exemple le fait d'avoir un diplôme d'IEP avant l'entrée en école de journalisme) protège de la précarité et de la sortie de la profession ou, au contraire, expose à cet événement comme cela a été montré par ailleurs⁷ devrait être examinée.

Une partie de ces écarts entre les résultats de G. Lafarge et ceux de la littérature sur l'entrée dans le journalisme tient à la méthode retenue qui met l'accent sur les analyses factorielles au détriment d'analyses plus classiques entre variables d'intérêt. Il est dommage à ce titre que beaucoup de résultats très simples soient présentés en citant des pourcentages dans le texte plutôt que dans des tableaux croisés qui permettraient d'en hiérarchiser les effets et de les pondérer eu égard aux effectifs concernés et à leur significativité. La méthode conduit aussi à sous-estimer des phénomènes pourtant centraux dans la sociologie des néo-journalistes, comme l'importance croissante des formations en information-communication. La discipline étudiée ne figure en effet pas dans l'analyse factorielle, qui privilégie une mesure de légitimité scolaire comme la possession d'un diplôme d'IEP ou le passage en classe préparatoire. Mais le pourcentage exact d'étudiant-es qui ont fait un cursus en information-communication avant d'entrer à l'école n'est pas non plus donné dans le texte. D'autres variables pourraient aussi figurer dans l'analyse factorielle qui permet de positionner les écoles dans l'espace des débouchés professionnels de leurs étudiant-es. Pourquoi avoir privilégié des variables mesurant les aspects symboliques, et discutables, de cet espace (par exemple l'opposition entre médias légitimes et illégitimes, généralistes et spécialisés,

5. Une autre métaphore bourdieusienne : les *incerti loci* – à l'image du monde de l'art – sont des univers dans lesquels se trouvent mêlés des acteurs dotés très inégalement en capitaux utiles pour s'y déplacer et dans lequel des institutions comme les clubs, les « écoles » ou les académies ajustent aspirations et débouchés.

6. Sur ce point, voir le travail complémentaire de Bouron S. (2018), « L'institutionnalisation paradoxale des écoles de journalisme. Quand l'autonomisation professionnelle renforce la subordination aux logiques commerciales », *Savoir/Agir*, n° 46, pp. 27-33.

7. Par exemple Leteinturier C. (2016), « Continuité/discontinuité des carrières des journalistes français encartés. Étude de deux cohortes de nouveaux titulaires de la carte de presse », *Recherches en communication*, n° 43, pp. 27-55 (<https://doi.org/10.14428/rec.v43i43.48753>); Devillard V., Le Saulnier G. (2020), « Sortir du journalisme. Les diplômés en journalisme entre emplois instables et carrières déviantes », *Recherches en communication*, n° 43, pp. 81-104 (<https://doi.org/10.14428/rec.v43i43.58043>).

dominants et dominés, etc.) plutôt que les dimensions plus matérielles du placement comme le type de contrat ou le niveau de rémunération ? L'« homologie » entre origine et devenir en aurait-elle été affectée ? Certains éléments bien connus du monde des médias suggèrent une réponse positive à cette question, comme le fait que certaines positions symboliquement « légitimes » dans les médias se paient parfois d'une forte précarité matérielle (on pense par exemple au système du planning de Radio France, qui fonctionne comme un vivier de précaires dans lequel les nouveaux recrutés restent de plus en plus longtemps avant d'être affectés à une rédaction de manière plus stable).

Enfin, certains points de l'argumentation mériteraient d'être approfondis. On pense notamment au curriculum des écoles de journalisme ainsi qu'aux programmes ou aux modalités des épreuves de leurs concours de sélection qui ne sont pas tous semblables. Les analyser aiderait à mieux comprendre les phénomènes d'ajustements vocationnels qui sont au centre de la troisième partie du livre. De même, l'étude des modes de recrutement des entreprises de médias permettrait de nuancer la thèse de l'ajustement dans la mesure où certaines ont mis en place des modes de recrutement leur permettant de contourner les écoles de journalisme.

Toutes ces réserves n'enlèvent rien aux qualités de l'ouvrage. Il serait non seulement utile que ses résultats soient discutés, plus profondément qu'on ne peut le faire ici, dans la communauté académique qui travaille sur le journalisme, mais aussi qu'il soit lu dans les écoles de journalisme qui, pour certaines, contribuent à ces recherches tout en assurant une partie du travail d'ajustement de leurs étudiant-es au marché de l'emploi. Des questions aussi importantes que celles de la pertinence du système de reconnaissance de ces formations, leur curriculum, la place qu'y occupent les médias eux-mêmes à travers les systèmes de bourses ou l'apprentissage et, enfin, le peu de contraintes qui pèsent sur les employeurs pour recruter de jeunes journalistes ayant suivi une formation devraient aujourd'hui faire l'objet d'un débat bien plus large que celui qui a lieu dans les instances paritaires de la profession. Un débat auquel la recherche sociologique a toute légitimité à prendre part.